



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accidents

Question écrite n° 27675

Texte de la question

M. Jean-Pierre Grand attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur la sécurité routière. Si la baisse de 9 % du nombre de tués sur les routes de France au premier semestre 2008 par rapport à la même période en 2007 est encourageante, il convient de souligner les mauvais résultats dans le département de l'Hérault. Avec une augmentation de plus de 80 % du nombre de morts sur les routes, le département de l'Hérault a vécu un début 2008 particulièrement meurtrier. Vitesse, non respect des règles et alcool restent les principales causes des accidents, de moins en moins nombreux, mais de plus en plus graves. Les jeunes, les piétons et les motards sont les principales victimes de ce fléau routier. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre en matière de sécurité routière pour endiguer cette augmentation spectaculaire du nombre de tués sur les routes héraultaises.

Texte de la réponse

Le département de l'Hérault a connu une augmentation importante du nombre de tués sur la route au cours de l'année 2008 (+ 27 % de tués entre 2007 et 2008). Dans le domaine de la sécurité routière, la responsabilité de la définition de la stratégie locale et de la mise en oeuvre de l'action locale est confiée au préfet de département. Dans le département de l'Hérault, la coordination sécurité routière a mené en 2008 et au premier semestre 2009 plus de 100 actions de prévention et de sensibilisation pour tenter d'infléchir les chiffres de l'accidentalité. Ainsi, à l'égard des jeunes, des actions de prévention sur les risques liés à la consommation d'alcool et de drogues ont notamment été conduites dans les discothèques. En outre, des contrôles de vitesse ont été organisés en agglomération pour prévenir l'accidentalité des piétons et des actions de prévention ont été menées vers les élèves de primaires et les seniors, deux catégories particulièrement exposées aux accidents de la route. Concernant l'accidentalité préoccupante des deux roues motorisés, des stages de prise en main de 125 cm³ ainsi que des ateliers de vérification des organes de sécurité ont également été organisés afin de sensibiliser les usagers de ces modes de déplacements aux dangers de la route. Ces actions se poursuivront pendant toute l'année 2009 pour endiguer le fléau de l'insécurité routière dans l'Hérault. Ainsi, la signature en mars du plan départemental d'actions de sécurité routière contribuera à rassembler tous les acteurs locaux sur cet objectif.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Grand](#)

Circonscription : Hérault (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27675

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juillet 2008, page 6099

Réponse publiée le : 21 juillet 2009, page 7270